

Communiqué de presse

Luxembourg, le 2 décembre 2020

Tous ont fait des bonnes affaires au Black Friday sauf le secteur HORECA

Quelques jours après la fermeture des cafés et restaurants par le Gouvernement, les entreprises du secteur Horeca constatent que le compte n'y est pas. Nous demandons par conséquent au Gouvernement de soutenir d'avantage un secteur qui est déjà profondément touché par la crise.

Les images des centres commerciaux bondés de clients ont fait le tour des médias et des réseaux sociaux, mais peu de gens ont vu celles des restaurants et cafés vides. Et au lieu de soutenir nos entreprises dignement, les cafetiers, restaurateurs et hôteliers sont sommés de payer les cotisations sociales et les arriérés de la TVA dans les plus brefs délais... le tout souvent majoré d'intérêts.

La solidarité que met en œuvre notre secteur prouve que nous sommes un acteur responsable, tel que mentionné par le Premier Ministre lors de la conférence de presse, mais en fin de compte une grande part de frais restent à charge de nos entreprises sans pouvoir recourir à aucune recette, suite à une décision des autorités. Ceci est inadmissible et financièrement la chronique d'une mort annoncée pour de nombreuses entreprises.

La fédération nationale des hôteliers, restaurateurs et cafetiers du Grand-Duché exige du Gouvernement qu'il mette une politique cohérente en œuvre pour aider notre secteur qui a été fermé, et surtout comme tous sont d'accords pour dire qui n'est pas un acteur majeur dans la diffusion de la pandémie. Les établissements ont beaucoup investi pour garantir une bonne sécurité aux clients.

L'Horesca demande au gouvernement les dispositions suivantes :

- La Chambre des Députés doit voter la loi d'aide des coûts non couverts sans délai.
- L'État doit prendre en charge pendant la fermeture ordonnée des entreprises par décision administrative l'intégralité des coûts fixes. Le taux de subvention aux « coûts non couverts » doit donc être de 100%.
- De nombreux hôtels font face à des annulations de clients qui désiraient utiliser leur bon d'hébergement. Une prolongation de la validité des bons d'hébergement pour une période de douze mois s'impose.
- Un moratoire sans intérêts des paiements des dettes aux administrations publiques comme la sécurité sociale ou la TVA doit être mis en place. Moratoire et délais de paiement adaptés à la capacité financière réelle des entreprises.
- Une mesure similaire au chômage partiel doit être trouvée pour les apprentis afin de ne plus discriminer les entreprises qui forment des jeunes.
- Afin de relancer notre secteur et d'aider les plus faibles au cours de l'année 2021 nous demandons un retour au taux de TVA de 3% sur tous les produits et services de notre secteur.

L'Horesca a envoyé un courrier aux ministres concernés et espère qu'ils sauront prendre les décisions qui s'imposent.